La Croix-Rouge de Belgique
Rapport annuel 2015

CROIX-ROUGE
de Belgique

2015 UNE ANNÉE DE CRISES ET DE DÉFIS HUMANITAIRES

L'année 2015 a été marquée par une grave crise humanitaire au niveau international. Près d'un million de personnes ont traversé la mer Méditerranée pour gagner le continent européen. Un triste record d'affluence depuis la Seconde Guerre mondiale. La Belgique a enregistré près de 35.500 demandes d'asile. Plus de 13.000 migrants ont transité par la Croix-Rouge, épuisés, désemparés, sans ressources. Les accueillir, leur donner un toit, les préparer à leur vie future, accompagner les plus fragilisés d'entre eux a constitué pour la Croix-Rouge un véritable défi.

Nous n'en avons pas oublié pour autant les crises plus insidieuses, celles dont on parle moins, celles qui pourtant fragilisent de très nombreuses personnes. Lutter contre la solitude, recréer du lien social, aider les personnes vulnérables sont d'autres défis humanitaires que les bénévoles de la Croix-Rouge ont relevé 365 jours sur 365.

Prévenir les crises et en limiter leur impact fait également partie de notre mission. Nous venons en appui à nos partenaires d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest pour les aider à renforcer la résilience des personnes vulnérables et à réduire la mortalité. Au niveau de la Belgique, le don de sang, les dispositifs secours, le soutien psychologique, la formation aux premiers secours, le transport en ambulance… ont permis à maintes reprises de sauver des vies. Sans oublier nos projets d'éducation à la citoyenneté qui permettent de déconstruire des préjugés et faire reculer le racisme et l'intolérance.

La Croix-Rouge est faite par les humains et pour les humains. Toutes nos actions sont tournées vers les hommes, les femmes et les enfants, les plus jeunes et les moins jeunes, les gens d'ici et ceux d'ailleurs, dans le plus pur respect de leur dignité. Pour toutes ces personnes, nous sommes source d'optimisme. C'est grâce à un extraordinaire pouvoir, celui de l'humanité, celui de nos 13.000 bénévoles et salariés. C'est grâce aussi à nos donateurs, aux donneurs de sang, au soutien du grand public et des entreprises, aux bailleurs de fonds, à l'appui des pouvoirs publics et des médias.

Merci à toutes et à tous ! Tous ensemble, nous contribuons à humaniser la vie.

Pierre Hublet
Directeur général

SOMMAIRE

Edito 02

Sommaire 03

La Croix-Rouge de Belgique en 2015 04

Santé 06

Urgence : intervenir en cas de catastrophe 08

Assurer les besoins en sang du pays 10

Transporter les patients 11

Protéger la vie et la santé 12

Former à sauver des vies 14

Solidarité nationale 16

Agir contre la pauvreté et la précarité 18

Rompre la solitude et l'isolement des aînés 22

Jeunesse 24

Préparer les jeunes à devenir des citoyens impliqués dans la société 26

Développer la citoyenneté mondiale chez les jeunes 28

Maintenir le lien entre l'enfant et son parent détenu 29

Accueillir les mineurs étrangers non accompagnés 30

Solidarité internationale 32

Accueillir les migrants dans l'extrême urgence 34

Accueillir et accompagner les demandeurs d'asile 38

Diffuser le Droit international humanitaire 40

Construire un monde plus résilient 41

Ressources 46

Ressources humaines 48

Finances 50

Partenariats 54

Communication 56

Structure de la Croix-Rouge 57

La Croix-Rouge dans le monde 58

Contacts 59

LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE EN 2015

100
tonnes de nourriture distribuée

190
sociétés nationales

17
millions de bénévoles actifs dans le monde

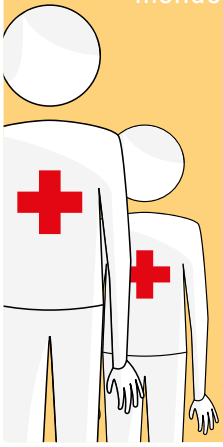

La Croix-Rouge est présente dans

96%
des pays du monde

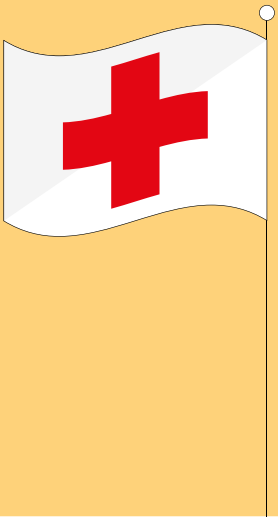

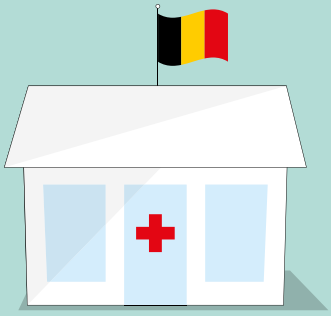

160
entités Croix-Rouge en Wallonie et à Bruxelles

49.000
transports non urgents

33.919
personnes formées aux 1ers secours

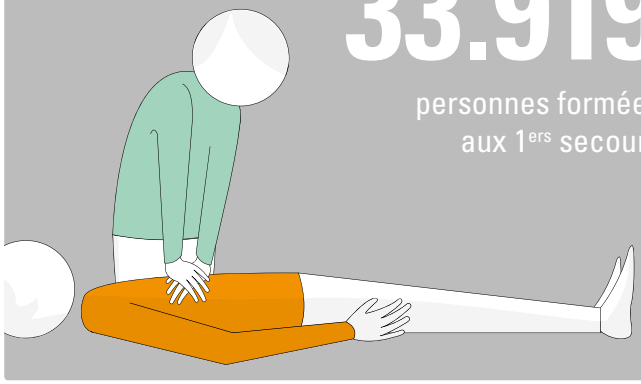

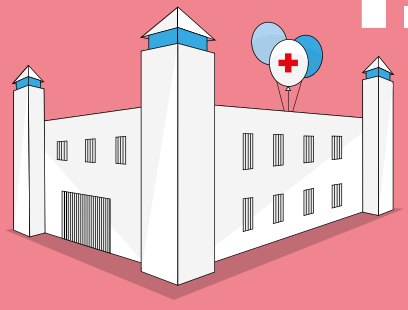

1.544
visites d'enfants à leur parent détenu

22.000
locations de matériel paramédical

33
épiceries sociales

1.328
professionnels formés au Droit international humanitaire

32.000
transports urgents

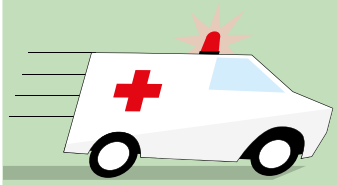

15.832
enfants ont participé à une activité Croix-Rouge

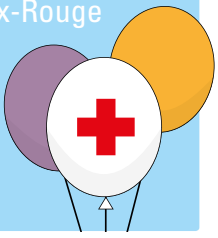

2.527
dispositifs de secours organisés

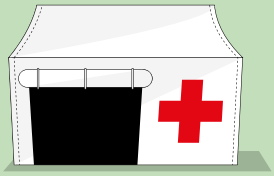

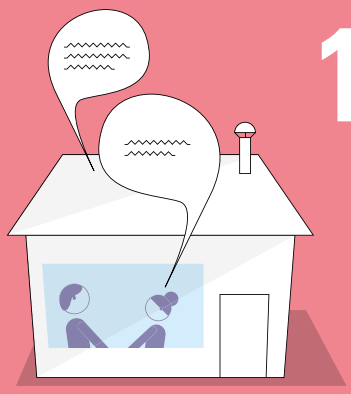

12.071
visites à domicile chez des personnes isolées

70.000
litres de sang prélevés

169
personnes disparues retrouvées par la Croix-Rouge

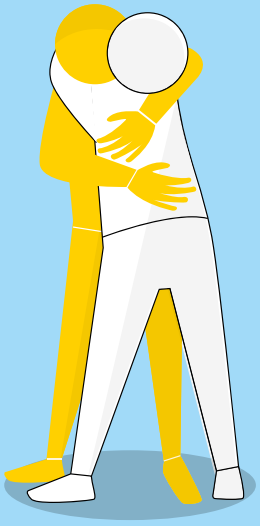

11.440
bénévoles

1.241
salariés

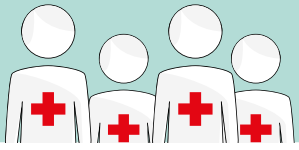

29
centres d'accueil de demandeurs d'asile

13.143
demandeurs d'asile ont transité dans nos centres en 2015

31
opérations d'urgence dans 22 pays

1.853
communautés appuyées à travers l'action de nos partenaires Croix-Rouge dans 6 pays d'Afrique

18.895
repas distribués

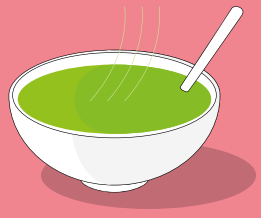

SANTÉ

Explosion, inondation, incendie, attentat... La Croix-Rouge engage ses moyens d'intervention rapide pour porter secours aux victimes de catastrophe. Des moyens mobilisables 7 jours sur 7, 24h/24.

URGENCE
INTERVENIR EN CAS DE CATASTROPHE

85
PLANS CATASTROPHE (ALERTE ET PRÉALERTE)

85
INTERVENTIONS EN AIDE PSYCHOSOCIALE URGENTE

Partenaire du SPF Santé publique et acteur de l'Aide Médicale Urgente, la Croix-Rouge est l'un des intervenants à arriver sur place lors du déclenchement de l'alerte par le 112 ou par les autorités publiques. Sa capacité de réaction repose sur d'importants moyens d'intervention rapide : une brigade de 150 secouristes de première ligne, des ambulances et une flotte de seize véhicules FIT « First Intervention Team ». Huit véhicules contiennent du matériel médical, six autres, du matériel logistique. Les deux derniers font office de poste de commandement. En un temps record, les bénévoles installent les tentes gonflables et les équipent pour permettre aux médecins de passer à l'action. En renfort à l'Aide Médicale Urgente, ils gèrent les entrées et les sorties des victimes dans le poste médical avancé, soignent les blessés légers et assurent entre autres la coordination du parc d'ambulances.

Agir en urgence ne s'improvise pas. La Croix-Rouge teste régulièrement ses capacités d'intervention en participant à des exercices catastrophe.

La douleur n'est pas uniquement physique. La Croix-Rouge propose des actions psychosociales immédiates ou postcrises aux personnes ou groupes qui ressentent une blessure psychologique suite à un événement critique. Ces actions vont aider les personnes à guérir, à reprendre le cours normal de leur existence. En prévention de la crise, elle est un opérateur de formation et de supervision auprès des métiers à risque.

"Sa capacité de réaction repose sur d'importants moyens d'intervention rapide"

Le sang est vital. Un adulte n'en compte qu'entre quatre et six litres selon son poids et sa taille. En manquer peut avoir des conséquences irréversibles... Opérateur majeur de l'activité transfusionnelle, la Croix-Rouge assure les besoins en sang des patients.

ASSURER LES BESOINS EN SANG DU PAYS

La Croix-Rouge assure toutes les étapes de la chaine du sang. Cette importante activité débute par la sensibilisation et le recrutement des donneurs. En effet, pour pouvoir assurer les besoins en sang du pays, la Croix-Rouge doit pouvoir compter en permanence sur un nombre idéal de 100.000 donneurs de sang, de plasma de plaquettes. Autre étape : les collectes de sang, elles sont organisées dans seize centres de prélèvement fixes de la Croix-Rouge mais également au plus près des lieux de vie et de travail des donneurs lors de collectes mobiles.

181.284
PRÉLÈVEMENTS DE SANG, DE PLASMA ET DE PLAQUETTES

3.313
COLLECTES ORGANISÉES

Agrée par le SPF Santé publique et certifiée ISO 9001 et ISO 15189, la Croix-Rouge assure 95% de l'activité transfusionnelle en Belgique, elle distribue des produits sanguins à plus de 43 banques de sang hospitalières situées en région Wallonie-Bruxelles.

Une fois prélevé en pochette, le sang est analysé à l'aide d'un appareillage et d'automates sophistiqués dans les laboratoires de la Croix-Rouge. Conditionné en globules rouges, plaquettes ou plasma, il sera ensuite validé et préparé pour être livré aux hôpitaux. ■

TRANSPORTER LES PATIENTS

La Croix-Rouge assure le transport urgent et non urgent de patients. Le premier est régi par l'Aide Médicale Urgente. Le second est organisé en partenariat avec les fédérations de mutuelles, les établissements hospitaliers, les maisons de repos ou en direct avec le patient.

32.000
TRANSPORTS URGENTS

49.000
TRANSPORTS NON URGENTS

Partenaire de l'Aide Médicale Urgente, la Croix-Rouge organise le transport urgent de patients, appelé aussi 112. Cette activité s'effectue à partir de 15 points de départ ambulances. Onze d'entre eux sont attachés aux centres de secours de la Croix-Rouge. Les quatre autres se déploient à partir des hôpitaux de Forest, Ixelles, Liège et Baudour.

La Croix-Rouge est également opérateur de transport non urgent de patients. La réservation d'une ambulance ou d'un véhicule aménagé pour le transport de patient à mobilité réduite se fait en composant le numéro d'appel unique "105". Les patients qui font appel à ce service doivent se rendre à une consultation médicale, une dialyse ou rentrer chez eux après une hospitalisation. Cette activité est gérée à partir des antennes de la Croix-Rouge.

L'accident, la maladie, le manque de mobilité fragilisent les personnes transportées. La Croix-Rouge met aussi l'accent sur un accompagnement relationnel de qualité.

La Croix-Rouge forme ses bénévoles au transport non urgent de patients. Elle est aussi partie prenante avec d'autres professionnels du secteur du cursus de formation pour les ambulanciers affectés au 112. ■

PROTÉGER LA VIE ET LA SANTÉ

Grands rassemblements de foule, concerts, matchs de foot, fêtes locales… sont potentiellement des événements à risques pour les participants. La Croix-Rouge veille à leur sécurité et à leur santé au travers de dispositifs de secours.

2.527 DISPOSITIFS DE SECOURS

116 VÉHICULES

1.500 SECOURISTES

Quoi de plus normal que de profiter de ses loisirs en toute sécurité ! C'est possible grâce aux secouristes de la Croix-Rouge. Casque sur la tête et veste jaune fluo sur le dos, ils sont identifiables de loin, leur présence rassure.

A la demande des organisateurs, ils déploient des dispositifs de secours de plus ou moins grande envergure en fonction de l'ampleur de l'événement et du degré de risque encouru. Si la fête de quartier ne nécessite qu'une équipe de deux secouristes équipés d'un sac à dos de premiers secours et d'un défibrillateur, les 20 km de Bruxelles exigent un dispositif de secours assimilable à un hôpital de campagne. 120 secouristes sont mobilisés par jour au Dour Festival. La Croix-Rouge y déploie entre autres un poste médical avancé prenant en charge les pathologies lourdes, des postes avancés dans les zones de grande concentration de festivaliers ainsi qu'une dizaine d'équipes itinérantes de cinq secouristes avec sac à dos et civière.

La Croix-Rouge est un partenaire fiable ! Lorsqu'un organisateur la sollicite, il peut compter sur des moyens humains et matériels exceptionnels ainsi que sur une formation et une expérience inégalée tant dans l'évaluation des risques que dans la gestion opérationnelle sur le terrain. ■

Face à un accident ou à un malaise, la capacité d'intervenir est souvent une question de vie ou de mort. Première école de secourisme en Belgique, la Croix-Rouge forme tout un chacun à sauver des vies dans le privé ou dans la sphère de travail.

FORMER À SAUVER DES VIES

4 Belges sur 10 ne connaissent pas le numéro d'appel 112 ! Un constat alarmant quand on sait que les premières minutes suivant un accident sont déterminantes pour le pronostic vital de la victime.

Tous les modules de formation proposés par la Croix-Rouge sont basés sur la pédagogie active. Ils mettent les apprenants en situation d'accident avec du vrai matériel et des fausses blessures. Le Brevet Européen de Premiers Secours (BEPS) apprend à observer les fonctions vitales d'une personne ou encore à soigner une plaie. Le secourisme est complémentaire au BEPS. Il permet de devenir secouriste à la Croix-Rouge. D'autres modules se focalisent sur la réanimation cardio-pulmonaire, les techniques de la défibrillation ou les gestes à poser face à l'inconscience ou l'obstruction des voies respiratoires d'un enfant ou d'un bébé.

33.919 PERSONNES FORMÉES AUX 1ER SECOURS

"Former un maximum de personnes à devenir le premier maillon de la chaine des secours est une priorité pour la Croix-Rouge."

Au plus de personnes formées, au plus de vies sauvées ! La Croix-Rouge étend son offre de formation aux enseignants du secondaire afin qu'ils puissent eux-mêmes sensibiliser leurs élèves aux gestes qui sauvent. Ce projet permettra à terme de former 45.000 élèves.

Agréée depuis 1947 par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, la Croix-Rouge conçoit et dispense des modules de cours en secourisme spécifiquement réservés au monde du travail. Cours de base, recyclages ou formations adaptées aux spécificités de l'entreprise permettent aux travailleurs de devenir des secouristes aguerris de leur entreprise. ■

SOLIDARITÉ NATIONALE

La pauvreté est une problématique exponentielle en Belgique. Véritable fléau des temps modernes, elle touche 1 Wallon sur 5 et 1 Bruxellois sur 4. Au travers de projets solidaires, la Croix-Rouge limite les effets de la pauvreté et améliore le quotidien des personnes vulnérables.

AGIR CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

18.895 REPAS ET BOLS DE SOUPE

31.153 COLIS ALIMENTAIRES

3.504 KITS HYGIÈNE

294 TOURNÉES AUPRÈS DES SANS-ABRI

1,7 million de personnes vivent dans la précarité en Belgique. Une fois le loyer et les factures liées à l'énergie payés, ces personnes éprouvent d'énormes difficultés à boucler leur fin de mois et sont contraintes à faire des choix. Le budget alimentaire est dès lors souvent sacrifié. Un réseau de 33 épiceries sociales réparties en Wallonie et à Bruxelles offre un choix de produits alimentaires et sanitaires de qualité à 50% du prix pratiqué en grandes surfaces. Les bénéficiaires des épiceries sociales de la Croix-Rouge sont des personnes en situation de pauvreté identifiées comme telles par un organisme social. Autre particularité propre à la Croix-Rouge : le côté convivial et l'accueil chaleureux proposé par les bénévoles.

Pour les personnes dont la situation est critique, la Croix-Rouge distribue également des colis

alimentaires, des kits hygiène et des colis d'urgence composés de vêtements et de couvertures.

"Dans ces boutiques solidaires, chaque personne est libre de remplir son panier avec ce dont elle a besoin ou ce qu'il lui fait envie."

Pouvoir porter des vêtements propres permet de garder sa dignité. La Croix-Rouge gère 73 vestiboutiques. Une large gamme de vêtements pour toute la famille y est proposée à des prix symboliques. Les buanderies sociales permettent de laver, sécher et repasser le linge à bas prix également.

La pauvreté ne connait pas de saison mais l'hiver accentue des vulnérabilités. Mobilisés toute l'année pour aider les personnes vulnérables, les bénévoles de la Croix-Rouge redoublent de vigilance l'hiver à l'égard des personnes mal logées ou sans-abri. Une douzaine de bars à soupe ouvrent leurs portes dès le mois de novembre. Les personnes viennent y chercher un repas chaud mais aussi de la chaleur humaine.

La Croix-Rouge se rend également dans les lieux de vie des personnes vulnérables et en particulier des sans-abri. Deux véhicules "Croix-Rouge" sur roues sillonnent le Brabant wallon et la région de Tournai. A leur bord, les bénévoles distribuent des repas, de la soupe et des vêtements chauds. Ils soignent les petits bobos. A Bruxelles, les bénévoles mettent sur pied des tournées pour aller à la rencontre des sans-abri. Ils leur distribuent des boissons chaudes, des repas, ainsi que des kits hiver et des kits hygiène. En Wallonie, la Croix-Rouge met à leur disposition des douches et des consignes afin de mettre à l'abri leurs quelques effets.

Pour permettre aux personnes en difficultés financières de récupérer leur autonomie suite à un accident ou à la maladie, la Croix-Rouge donne la gratuité ou loue à prix réduits du matériel paramédical. Au travers de 135 points de location, la Croix-Rouge propose une large gamme de béquilles, tribunes, déambulateurs, fauteuils roulants... Elle offre un service complet : livraison à domicile, installation et accompagnement du bénéficiaire dans l'installation et l'utilisation du matériel. ■

ROMPRE LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

1 senior sur 2 dit se sentir seul. La Croix-Rouge lutte contre l'isolement et la solitude des aînés. Elle va à la rencontre des personnes âgées dans leur lieu de vie et organise des activités afin de renforcer leur autonomie et favoriser leur bien-être relationnel et social.

"Les bénévoles de la Croix-Rouge ont une double règle d'or : respecter la dignité de la personne et l'écouter sans porter de jugement."

12.071
VISITES À DOMICILE

20.698 VISITES EN CHAMBRE DANS LES MAISONS DE REPOS

1.038 ANIMATIONS COLLECTIVES DANS LES MAISONS DE REPOS

Différents facteurs comme la retraite, les pépins de santé, la disparition des amis ou du conjoint ou encore les problèmes financiers réduisent la vie sociale de nos aînés et les plongent dans l'isolement et la solitude.

Même si certains seniors ont la chance de pouvoir rester chez eux, ils sont seuls : personne qui les écoute ou à qui se confier. Toutes les semaines ou tous les 15 jours, les bénévoles de la Croix-Rouge rendent visite aux personnes âgées souffrant de solitude à leur domicile. La visite dure en moyenne deux heures. Bénévoles et bénéficiaires discutent autour d'une tasse de café, partagent un loisir, se promènent, bavardent tout simplement.

Le besoin de lien social, d'écoute et d'expression des personnes âgées en maison de repos et de soins est lui aussi criant. Les bénévoles de la Croix-Rouge organisent à leur intention des rencontres-animations autour du livre, de la musique, des jeux... Ces moments collectifs et conviviaux permettent aux résidents de se sentir valorisés. Les bénévoles proposent par ailleurs un accompagnement relationnel et individuel en chambre. Ils accompagnent également les nouveaux résidents à mieux vivre la transition du domicile vers la maison de repos.

Ateliers couture, jeux, goûters, excursions, cours informatique… permettent aux personnes de maintenir et même étendre leur réseau social.

Quelle que soit l'activité proposée, les bénévoles de la Croix-Rouge ont une double règle d'or : respecter la dignité de la personne et l'écouter sans porter de jugement. ■

CROIX-ROUGE

JEUNESSE

PRÉPARER LES JEUNES À DEVENIR DES CITOYENS IMPLIQUÉS DANS LA SOCIÉTÉ

En tant qu'organisation de jeunesse, la Croix-Rouge met les jeunes en situation, à travers ses activités, pour qu'ils deviennent des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

772 ACTIVITÉS ORGANISÉES

8.843 JEUNES SENSIBILISÉS AUX GESTES QUI SAUVENT ET AU DON DE SANG

PRÈS DE **3.000** JEUNES IMPLIQUÉS DANS DES ACTIVITÉS CROIX-ROUGE

Les jeunes débordent d'idées et d'enthousiasme. Ils sont prêts à s'investir à 100% pour une société meilleure. Leur donner un cadre et le moyen d'agir concrètement est une priorité pour la Croix-Rouge.

Première étape : leur apprendre à sauver des vies. Dès l'âge de huit ans, les enfants peuvent suivre une formation aux gestes qui sauvent et savoir comment appeler les secours, soulager un hématome, soigner une plaie… Et parce que chacun doit pouvoir exercer sa solidarité, les formations de la Croix-Rouge sont adaptées pour permettre aux jeunes atteints d'un handicap de les suivre.

Impliquer les jeunes sur le terrain dans des projets concrets est crucial pour leur engagement dans une démarche citoyenne. Dans les antennes locales de la Croix-Rouge, au travers des kots à projets, dans les points Croix-Rouge dans les écoles, les jeunes prennent part aux projets de la Croix-Rouge. Ils récoltent des fonds et des articles

> *Impliquer les jeunes sur le terrain dans des projets concrets est crucial*

de première nécessité pour les personnes vulnérables et les migrants. Ils participent à l'accueil des donneurs de sang, préparent et livrent des colis alimentaires…

Stages, journées ou semaines Jeunesse les immergent dans les activités de la Croix-Rouge tout en renforçant l'esprit d'équipe, la solidarité et le partage.

La Croix-Rouge accueille aussi des jeunes au parcours difficile ou en décrochage scolaire. Et pour ceux qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances, elle leur permet de s'évader le temps d'un camp de vacances mêlant apprentissages Croix-Rouge et activités ludiques. ■

4.700 JEUNES
SENSIBILISÉS ET FORMÉS

La Croix-Rouge est un acteur en éducation à la citoyenneté mondiale. Elle est force d'initiatives auprès du monde de l'enseignement pour que les élèves, accompagnés de leurs professeurs, deviennent des acteurs de changement.

DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ MONDIALE CHEZ LES JEUNES

L'éducation à la citoyenneté mondiale, au sein de la Croix-Rouge, a pour objet la découverte des enjeux humains dans les conflits armés, la préservation de la dignité humaine pendant la guerre et la compréhension du travail des organisations humanitaires au coeur des conflits. Ces formations sont dispensées auprès des élèves du primaire et du secondaire.

Une école bombardée. Une ambulance criblée de balles... Ces images de guerre sont régulièrement diffusées dans les médias. Il s'agit de violations du Droit international humanitaire. Un Droit spécialement établi pour limiter les conséquences des conflits armés. Mais le sait-on quand on est élève du primaire ou du secondaire ?

Le monde de l'enseignement et la Croix-Rouge sont tous deux des acteurs de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Le premier offre des créneaux dans ses programmes et l'appui de ses enseignants. La seconde propose son expertise en Droit international humanitaire ainsi que des outils de sensibilisation et d'animation pédagogiques. Ensemble, ils vont sensibiliser les élèves aux enjeux humains des conflits armés, leur faire prendre conscience que les civils, les prisonniers et les blessés ont droit à une protection, qu'on ne peut pas bombarder des hôpitaux ou des lieux de culte, que l'usage de certaines armes est interdit…

Comprendre un phénomène mondial tel que la guerre est une chose. Devenir acteur de changement en est une autre. Un projet de classe ou d'école tels un journal, une BD, une expo photos... va permettre à l'élève de rendre son engagement citoyen plus concret. La Croix-Rouge appuie également les enseignants dans ce type de processus pédagogique à plus long terme. ■

1.544 VISITES D'ENFANTS À LEUR PARENT DÉTENU

MAINTENIR LE LIEN ENTRE L'ENFANT ET SON PARENT DÉTENU

Depuis 2003, la Croix-Rouge permet aux enfants de détenus de maintenir des liens avec leur parent incarcéré. Elle est le seul opérateur qui, de manière structurée et professionnelle, propose ce service dans 18 établissements pénitentiaires répartis à Bruxelles et en Wallonie.

Plus de 12.000 enfants en Belgique sont concernés par la détention d'un parent. Parce que leur situation familiale est difficile, parce que la prison est loin et les trajets coutent chers, 50% d'entre eux ne rencontre jamais le parent détenu. L'incarcération a de multiples effets au sein de la famille : détérioration des relations avec les proches, stigmatisation, précarisation… Pour l'enfant, c'est un véritable bouleversement dans sa vie affective, sociale et scolaire. Maintenir les liens entre parent et enfant est donc essentiel pour l'enfant mais aussi pour le parent détenu, la relation familiale est en effet un paramètre favorable à sa réinsertion sociale.

La Croix-Rouge permet de maintenir le lien parent-enfant. Elle accompagne les enfants de leur lieu de vie vers l'établissement où leur parent est incarcéré. Les trajets deviennent des espaces de paroles. L'enfant exprime ses craintes, sa colère, sa joie, les bénévoles l'écoutent, le rassurent… ■

ACCUEILLIR LES MINEURS ÉTRANGERS NON ACCOMPAGNÉS

Depuis 1989, à la demande de l'Etat belge, la Croix-Rouge prend part à l'accueil des demandeurs d'asile. En 2011, elle étend ses activités d'accueil et d'accompagnement aux mineurs étrangers non accompagnés (MENA), des jeunes particulièrement vulnérables.

302 MENA ACCUEILLIS

16 CENTRES ACCUEILLENT DES MENA

Le parcours migratoire est extrêmement difficile. Surtout si l'on est un adolescent de 15 ou 16 ans, complètement seul, sans aucun point de repère et sans rien connaître de la Belgique.

Au-delà de l'accompagnement classique prévu dans ses centres, la Croix-Rouge va préparer les MENA à leur vie future. Elle leur donne accès à la scolarité au travers de classes passerelles créées dans les établissements scolaires. Une opportunité pour eux de se remettre à niveau ou d'apprendre le français. Des écoles de devoirs organisées dans les centres complètent cet apprentissage. La Croix-Rouge les aide également à identifier leur savoir et leurs aptitudes pour les langues, une discipline sportive ou encore un métier. Elle leur donne toutes les ficelles pour mieux comprendre le fonctionnement de la société belge. Des animations ludiques, sportives et culturelles leur permettent de s'intégrer dans la vie locale.

La Croix-Rouge a accueilli 302 MENA en 2015, six fois plus qu'en 2014. Cette augmentation est liée à l'afflux des migrants en Belgique et a amené la Croix-Rouge à réorganiser ses structures d'accueil. Cinq centres sur les 29 qu'elle gère ont été dédiés aux jeunes, d'autres ont ouvert des ailes pour les accueillir. Des éducateurs ont spécialement été engagés pour encadrer ces jeunes déjà fragilisés par leur parcours. ■

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

830
COLLABORATEURS SALARIÉS

PLUS DE **800** BÉNÉVOLES

13.143 DEMANDEURS D'ASILE ONT TRANSITÉ DANS NOS CENTRES EN 2015

En 2015, la Croix-Rouge a dû faire face à un défi humanitaire de taille, un afflux massif de migrants sur le sol belge. Un défi relevé haut la main. Une mobilisation spontanée qui a montré une fois de plus l'extraordinaire pouvoir d'action de la Croix-Rouge et de ses équipes pour aider les personnes vulnérables.

ACCUEILLIR LES MIGRANTS DANS L'EXTRÊME **URGENCE**

2015. L'afflux des demandeurs d'asile aux portes de la Belgique est à son paroxysme. L'Office des Etrangers enregistre plus de 35.470 demandes d'asile. La plupart viennent d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, de Somalie et de Palestine. Ils ont quitté leur pays en conflit pour trouver un refuge et une protection effective en Belgique. Sur leur parcours migratoire, de nombreuses embûches et de nombreux dangers dont les traversées périlleuses en bateau de la Méditerranée. Une fois arrivés sur le sol belge, commence une autre aventure : l'enregistrement à l'Office des Etrangers, l'installation dans les centres, l'obtention du statut de demandeur d'asile, l'intégration dans les communes…

Début août, le réseau d'accueil des demandeurs d'asile est au bord de la saturation. De nouvelles places doivent rapidement être ouvertes pour accueillir les migrants. Acteur du réseau d'accueil en Belgique, la Croix-Rouge est particulièrement impactée. Elle multiplie quasi par trois sa capacité d'accueil.

"Acteur du réseau d'accueil en Belgique, la Croix-Rouge multiplie quasi par trois la capacité de ses centres."

ROOM 104
BED 12
ROOM104
BED 11

29 CENTRES D'ACCUEIL

6.300 PLACES D'ACCUEIL
CRÉÉES EN 2015

De 3.000 places en mai, elle passe à 9.300 places en quelques mois. Des places temporaires sont installées dans des hangars ou des salles omnisports. Des places supplémentaires viennent s'ajouter dans les 18 centres que la Croix-Rouge gère déjà. Onze nouveaux centres ouvriront leurs portes en un temps record.

Le 7 septembre, elle ouvre au WTC III à Bruxelles un centre de préaccueil afin de "donner un toit" aux demandeurs d'asile en attente de leur rendez-vous à l'Office des Etrangers et éviter l'installation de camps de fortune dans les environs de la gare du Nord. Ce centre est opérationnel 24h/24. Il a accueilli plus de 9.200 demandeurs d'asile du 12 septembre au 31 décembre 2015.

"800 bénévoles ont rejoint les centres de la Croix-Rouge pour prêter main forte aux équipes de salariés."

La crise de l'accueil a ému la population. Les dons de vêtements se sont comptés en centaines de kilos. 800 bénévoles ont rejoint les centres de la Croix-Rouge pour prêter main forte aux équipes de salariés.

Elle a aussi mobilisé les forces vives de la Croix-Rouge. Les équipes ont passé des jours entiers voire des nuits à équiper les centres, trier les dons de vêtements… Les services supports : achats, IT, ressources humaines… ont mis les bouchées double pour que les structures d'accueil soient rapidement opérationnelles.

La Croix-Rouge a, par ailleurs, intensifié ses activités de rétablissement des liens familiaux. Les dépliants détaillant ses activités dans ce domaine ont été traduits en plusieurs langues dont l'arabe, le pachto ou le farsi. Les collaborateurs de première ligne ont été spécialement préparés à identifier les besoins des primo-arrivants. Les photos des personnes à la recherche d'un proche avec lequel elles ont perdu tout contact au cours de leur parcours migratoire ont été diffusées dans l'intégralité du réseau d'accueil en Belgique. ■

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'ASILE

Depuis 1989, la Croix-Rouge prend part à l'accueil des demandeurs d'asile. Au-delà de cette mission structurelle, elle offre à chaque demandeur d'asile un accompagnement individuel, adapté à son parcours de vie.

Ils ont tout laissé derrière eux, connu la violence, la torture, la peur, la séparation. Lorsqu'ils arrivent en Belgique, les demandeurs d'asile sont désorientés, à bout de souffle. La Croix-Rouge leur offre un moment de répit dans leur parcours de vie et beaucoup d'humanité.

La Croix-Rouge assure l'hébergement des demandeurs d'asile, la nourriture, l'habillement ainsi que le nécessaire minimum pour l'hygiène. Elle leur offre également un accompagnement médical et social incluant le suivi de leur procédure d'asile. La législation prévoit aussi l'accompagnement dans la scolarisation obligatoire de leurs enfants, l'accès des adultes à la formation et l'intégration du centre d'accueil dans son environnement local.

Au travers de formations, la Croix-Rouge prépare les demandeurs d'asile à la vie après centre. Ces modules leur permettent de comprendre et connaître la Belgique mais aussi de faire un bilan de compétences et d'identifier un projet socioprofessionnel. La Croix-Rouge propose des cours de secourisme et organise des cours d'alphabétisation, de français et de néerlandais. Elle guide les demandeurs d'asile vers d'autres apprentissages comme la maçonnerie, la menuiserie, l'horticulture ou la fonction d'aide-ménagère, ainsi que l'informatique. Certains demandeurs d'asile sont plus vulnérables que d'autres. La Croix-Rouge assure un suivi thérapeutique individualisé pour les demandeurs d'asile en souffrance mentale. En complémentarité, elle met sur pied un projet de détection et de soutien des demandeurs d'asile victimes de torture et de mauvais traitements.

Les femmes, les enfants et les jeunes sont particulièrement fragilisés par la migration, la Croix-Rouge les aide à reprendre confiance en eux et en leurs capacités. ■

128 FORMATIONS DESTINÉES AUX RÉSIDENTS

1.328
PROFESSIONNELS FORMÉS AU DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL

La Croix-Rouge est auxiliaire des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires. Elle soutient l'Etat belge dans la diffusion du Droit international humanitaire.

DIFFUSER LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

La Belgique n'est plus en guerre. Il n'empêche que certaines professions peuvent être mêlées à un conflit. Au travers de formations, la Croix-Rouge va proposer des clés de compréhension du Droit international humanitaire aux acteurs humanitaires et judiciaires, aux journalistes, aux fonctionnaires ainsi qu'au grand public.

Elle forme également les étudiants en droit, journalisme, sciences politiques, de futurs acteurs de la société de demain. Des jeux de rôle grandeur nature vont les plonger dans la réalité du Droit international humanitaire.

Le concours interuniversitaire en Droit international humanitaire et sa finale organisée sous forme de procès fictif leur permet d'endosser le rôle d'avocat ou de procureur pour charger ou défendre le prévenu accusé de violation du Droit international humanitaire. Gagner ce concours est un sésame pour un stage au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Dans d'autres activités de sensibilisation, la Croix-Rouge les confronte à la protection des blessés, des malades et des naufragés ou encore à celle des prisonniers de guerre. ■

Le Droit international humanitaire est, au sens juridique du terme, un ensemble de règles, qui pour des raisons humanitaires, limite les effets néfastes des conflits armés en tenant compte des nécessités militaires.

Acteur d'urgence internationale, la Croix-Rouge aide les populations à se relever après la catastrophe ou la crise. Elle appuie ses partenaires Croix-Rouge en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale pour aider les communautés vulnérables à devenir plus fortes.

RENFORCER LA RÉSILIENCE DE LA POPULATION

La Croix-Rouge nigérienne travaille avec les communautés les plus vulnérables pour relancer le maraîchage. Les légumes récoltés permettent aux petits exploitants de diversifier leur alimentation et celle de leurs familles.

Au travers de projets de développement et de programmes humanitaires, la Croix-Rouge de Belgique soutient ses partenaires Croix-Rouge dans une démarche visant à appuyer le changement de mentalité, les attitudes et les comportements pour promouvoir la résilience, l'équité et la dignité humaine. Elle se base sur une approche dite intégrée qui part des capacités des individus et de la population.

Grâce aux bénévoles issus de la communauté, la Croix-Rouge sensibilise aux bonnes pratiques dans des domaines tels que la préparation aux risques de catastrophes, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'alimentation et la protection de l'environnement.

"Les bénévoles issus des communautés sont des promoteurs privilégiés des bonnes pratiques alimentaires."

LUTTER CONTRE LA MALNUTRITION

3 millions d'enfants dans le monde meurent chaque année de la malnutrition. La Croix-Rouge de Belgique appuie ses partenaires Croix-Rouge au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, au Mali, au Niger et au Rwanda dans leurs actions de lutte contre la malnutrition. Les bénévoles issus des communautés sont des promoteurs privilégiés des bonnes pratiques alimentaires. Une grande partie de leurs activités consiste à sensibiliser les communautés aux bonnes pratiques alimentaires, de former au dépistage précoce et au référencement des cas d'enfants malnutris sévères vers les structures de santé locales. Au Burkina Faso et au Mali plus précisément, la Croix-Rouge participe à l'intégration de la prise en charge de la malnutrition par le système de santé local. Elle forme également le personnel à détecter et à prendre en charge les cas de malnutrition chez les enfants admis dans les centres de soins.

1.853 COMMUNAUTÉS APPUYÉES À TRAVERS L'ACTION DE NOS PARTENAIRES CROIX-ROUGE DANS 6 PAYS D'AFRIQUE

31 OPÉRATIONS D'URGENCE DANS 22 PAYS

Au Burundi, la Croix-Rouge s'appuie sur des référents de bonnes pratiques alimentaires, les « Mamans Lumière ». Ce sont des mamans dont les enfants ne souffrent pas de malnutrition malgré leur niveau de pauvreté. Elles gèrent des Foyers d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN). Ces structures sont équipées d'un foyer amélioré, d'eau potable et de bonnes conditions sanitaires. Elles accueillent entre 8 et 12 enfants accompagnés de leurs parents. Les participants apportent eux-mêmes des aliments. Les « Mamans Lumière » les utilisent pour cuisiner avec d'autres mamans et personnes vulnérables de la communauté des menus équilibrés et nutritifs. Les « Mamans Lumière » ont également pour rôle de veiller à la réhabilitation d'enfants malnutris modérés accueillis au sein des FARN.

SOUTIEN AUX POPULATIONS DÉPLACÉES LORS DE GUERRE OU DE SITUATIONS DE VIOLENCE

Au Rwanda, les bénévoles de la Croix-Rouge fournissent un logement décent et un accès à l'eau potable aux familles rentrées au pays plus de 20 ans après le génocide de 1994. Au travers d'activités génératrices de revenus, la Croix-Rouge rwandaise apporte un appui socio-économique à la communauté. Elle participe également à l'aide apportée aux populations qui ont fui les tensions et les violences survenues autour des élections présidentielles de 2015 au Burundi. Elle concentre son action auprès des 47.000 personnes réfugiées dans le camp de Mahama : fourniture des premiers secours, de biens de première nécessité et soutien psychologique...

De son côté, la Croix-Rouge burundaise a mis sur pied une brigade d'urgence de 200 volontaires. Ils ont pris en charge les premiers soins et l'évacuation de plus de 700 blessés à Bujumbura. La Croix-Rouge de Belgique a permis à son partenaire burundais d'acquérir une ambulance pour secourir les victimes.

Au Liban, la Croix-Rouge a distribué des colis alimentaires à près de 20.000 personnes qui ont fui la guerre en Syrie.

AIDE AUX POPULATIONS FRAGILISÉES APRÈS UNE CATASTROPHE NATURELLE

Les deux tremblements de terre qui ont successivement frappé le Népal en 2015 ont affecté plus de 5,6 millions de personnes. La Croix-Rouge népalaise a assuré les premiers soins aux victimes, recherché les corps, et distribué des biens de première nécessité. La Croix-Rouge de Belgique a de son côté envoyé un spécialiste dans la distribution de biens de première nécessité et participé au relèvement de la population au travers de projets liés à l'eau, l'assainissement et aux abris provisoires. ■

RESSOURCES

FAIRE PARTIE DE **LA PLUS GRANDE** ORGANISATION HUMANITAIRE DU MONDE

Rejoindre la Croix-Rouge, c'est donner un sens à sa vie, c'est se sentir utile. 13.000 bénévoles et salariés mettent leur énergie et leurs compétences au service d'une cause passionnante : tous ensemble, ils agissent pour un monde plus digne et plus humain.

11.440 BÉNÉVOLES

1.241 SALARIÉS

DES SALARIÉS PASSIONNÉS

Signer un contrat avec la Croix-Rouge, c'est rejoindre une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle. C'est faire changer les choses en développant des projets pour aider les personnes vulnérables. C'est mettre ses compétences au service de la formation. C'est aussi côtoyer 49 nationalités différentes et faire tout autant de rencontres. C'est être à la croisée des besoins et des changements de la société. C'est aussi pouvoir compter sur des formations et un encadrement de qualité.

En 2015, la Croix-Rouge employait 1.241 collaborateurs dont 346 recrutés dans le cadre de la crise de l'accueil des migrants.

EVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS

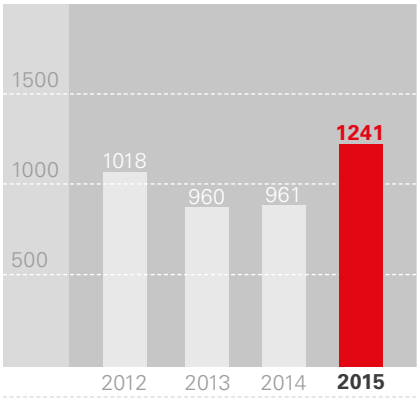

"346 collaborateurs ont été recrutés en quelques semaines pour accueillir les demandeurs d'asile dans nos centres"

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

Chaque personne peut trouver à la Croix-Rouge un bénévolat qui lui ressemble, adapté à son profil, à ses attentes et à ses disponibilités. Certains choisissent les secours, d'autres l'aide alimentaire. D'autres encore, plus pédagogues dans l'âme, se tournent vers la formation ou vers des actions de sensibilisation ou d'alphabétisation. D'autres enfin se sentent plus à l'aise avec des fonctions d'encadrement.

BÉNÉVOLES PAR PROVINCE

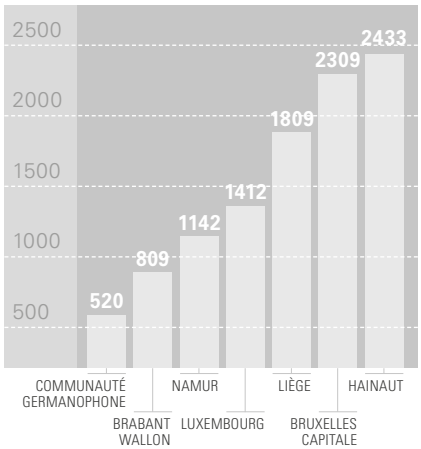

BÉNÉVOLES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

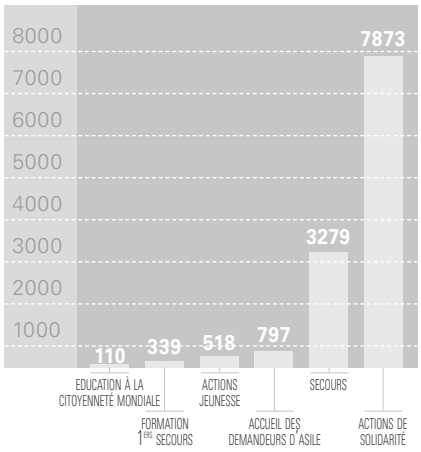

17% des bénévoles participent à plusieurs activités

Quoi qu'il en soit, une compétence relie toutes ces personnes entre elles : l'accueil des bénéficiaires. De son côté, la Croix-Rouge leur offre un parcours de formations, le matériel et les tenues nécessaires à leurs activités.

En 2015, la Croix-Rouge a pu compter sur une force vive de 11.440 bénévoles. 800 d'entre eux sont actifs dans les centres d'accueil de demandeurs d'asile débordés par l'arrivée en masse de nouveaux migrants. ■

FINANCES

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Chaque année, la Croix-Rouge vient en aide à des milliers de personnes. Déployer ses nombreux projets de proximité en Belgique et à l'étranger ne peut se faire sans moyens financiers. Pouvoirs publics, particuliers, entreprises, nos généreux donateurs proviennent de toute la société. La Croix-Rouge tient ici à assurer ses donateurs de sa préoccupation constante d'une utilisation correcte des fonds qui lui sont confiés.

- Les comptes de la Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone sont contrôlés annuellement par Ernst & Young. Pour l'année 2015, le bureau de révisorat a octroyé une attestation sans aucune réserve.
- Les instances qui nous financent opèrent un contrôle systématique des dépenses allouées à nos projets. L'asbl Activités Internationales est ainsi régulièrement contrôlée par l'Union européenne et la Direction générale de la coopération au développement (DGD). Nos activités relatives à l'accueil des demandeurs d'asile sont contrôlées par Fedasil.
- En interne, nous suivons des procédures strictes concernant nos dépenses. Le service Contrôle de Gestion vérifie quotidiennement le budget et les dépenses.

BILAN FINANCIER DES SERVICES HUMANITAIRES

Croix-Rouge de Belgique
- Activités humanitaires
(inclus ASBL International,
ASBL Croix-Rouge Jeunesse,
Education Santé Société ASBL).

ACTIF	2015
Actifs immobilisés	18.256.395 €
Actifs circulants	38.755.366 €
TOTAL DE L'ACTIF	57.011.761 €

PASSIF	2015
Fonds associatifs propres	35.579.877 €
Provisions	589.561 €
Dettes long terme	1.303.125 €
Dettes court terme	19.539.199 €
TOTAL DU PASSIF	57.011.761 €

COMPTE DE RÉSULTAT DES SERVICES HUMANITAIRES

Croix-Rouge de Belgique - Activités humanitaires (inclus ASBL International, ASBL Croix-Rouge Jeunesse, Education Santé Société ASBL)

RESSOURCES	
Dons des particuliers et des entreprises	9.199.702 €
Subsides[1]	2.661.264 €
Prestations de services[2] et cofinancement de projets spécifiques[3]	24.890.507 €
Subventions publiques pour l'accueil des demandeurs d'asile	80.315.188 €
TOTAL DES RESSOURCES	117.066.661 €

(1) Subsides structurels : subsides de partenaires institutionnels tels que la Loterie Nationale, le SPF Affaires sociales et la Banque Nationale.

(2) Prestation de services : services facturés au grand public au prix minimum ou à tarif réduit (voire gratuitement aux plus défavorisés).

(3) Cofinancement de projets spécifiques : certains projets s'appuient sur un financement spécifique qui couvre une partie des frais qu'ils engendrent telles que la DGD et l'Union Européenne par exemple.

9,2

MILLIONS €

ont été récoltés grâce à la générosité du public et des entreprises

MERCI !

DÉPENSES	
Activités sur le terrain	27.132.630 €
• Lutte contre la pauvreté et l'isolement	6.312.490 €
• Secours	8.249.238 €
• Formation	2.291.776 €
• Activités internationales	9.859.927 €
• Activités Jeunesse	419.199 €
Frais de fonctionnement(1)	4.964.209 €
Frais d'appel à la générosité du public(2)	2.921.935 €
Frais d'accueil des demandeurs d'asile(3)	80.315.188 €
TOTAL DES DÉPENSES	115.333.962 €

(1) Frais de fonctionnement : tous les frais engagés par les services à caractères généraux. N'inclut pas les frais inhérents à la gestion du département « Accueil des demandeurs d'asile » qui sont couverts par la subvention publique.

(2) Frais d'appel à la générosité du public : coûts des diverses campagnes d'appel aux dons, la recherche des fonds institutionnels et les outils de communication.

(3) Frais d'accueil des demandeurs d'asile : dépenses engendrées par la gestion des centres d'accueil et les coûts d'aide aux migrants, entièrement financées par les autorités fédérales dans le cadre de son mandat.

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2015

Hors accueil des demandeurs d'asile

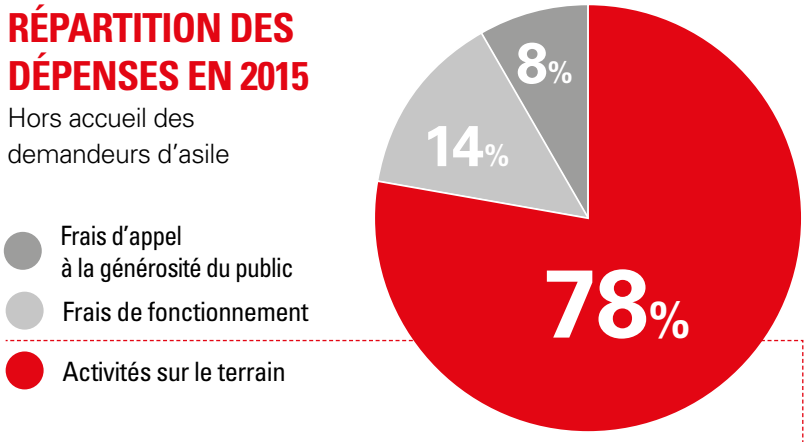

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS (EN MILLIONS €)

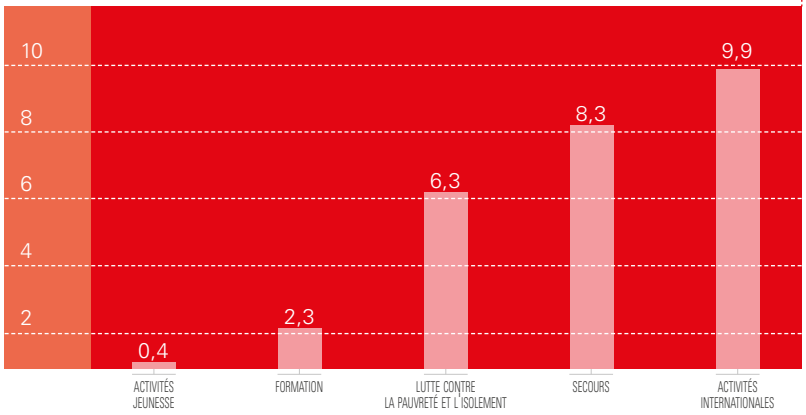

TOTAL : 27,1 MILLIONS €

DÉPENSES CONSACRÉES AUX MISSIONS DE LA CROIX-ROUGE EN 2015

Missions de la Croix-Rouge	Dépenses (millions €)	Personnel salarié	Bénévoles actifs
Lutte contre la pauvreté et l'isolement	6,3	93	6.530
Secours et transport ambulance	8,3	150	3.279
Formation	2,3	55	339
Activités internationales	9,9	31	110
Activités Jeunesse	0,4	9	518
Accueil des demandeurs d'asile	80,3	802	797
Support	7,8	88	46

L'Humain est au cœur des activités de la Croix-Rouge. L'aide aux personnes vulnérables est l'une de ses priorités. Les projets liés à cette activité sont toujours plus nombreux et plus diversifiés. La Croix-Rouge peut compter sur une force vive de près de 13.000 bénévoles et salariés pour les développer à Bruxelles et en Wallonie. Plus de 90% d'entre eux sont des bénévoles. Ils sont actifs dans les actions de solidarité, la formation ou encore le secours. Les bénévoles sont au centre des actions, au plus près des bénéficiaires. Les salariés, en très faible proportion, leur permettent de se consacrer à 100% à leur action sur le terrain en mettant à leur disposition un cadre d'activité. Certains occupent des fonctions de support dans les domaines de l'informatique, de la finance, de la communication et de la récolte de fonds. D'autres ont des profils d'expert dans les différents domaines d'activité de la Croix-Rouge.

Les chiffres présentés dans ces tableaux ne recouvrent pas les activités liées au prélèvement et au traitement de produits sanguins.

En 2015, près de quarante entreprises ont choisi de soutenir la Croix-Rouge de Belgique. Conscientes du rôle sociétal qu'elles ont à jouer, ces entreprises apportent une aide précieuse au déroulement des opérations menées par notre organisation en Belgique et à l'étranger. La Croix-Rouge leur adresse à toutes ses plus vifs remerciements pour leur confiance et leur soutien.

PARTENARIATS

LOTERIE NATIONALE

Premier mécène de Belgique, la Loterie Nationale alloue depuis de très nombreuses années, une importante dotation à la Croix-Rouge de Belgique. Cette dotation est injectée dans le fonctionnement de l'organisation, un apport indispensable pour permettre à la Croix-Rouge d'assurer dans les meilleures conditions ses nombreuses missions humanitaires. Au travers de ce partenariat, la Loterie Nationale confirme, par ailleurs, le rôle social qui lui est confié en subsidiant de nombreux projets d'associations œuvrant dans les domaines de l'humanitaire et du social, de la culture, de la science et des sports.

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

La Banque nationale est un mécène important et récurrent de la Croix-Rouge de Belgique. L'intervention de la Banque nationale permet à la Croix-Rouge d'améliorer en permanence son offre dans le domaine social.

AG INSURANCE ET LA CROIX-ROUGE PARTENAIRES DE LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Fin 2014, AG Insurance et la Croix-Rouge ont conclu un important partenariat d'une durée de cinq ans dans le domaine des formations aux premiers secours en faveur des jeunes. Grâce au soutien financier d'AG Insurance, la Croix-Rouge a en effet intensifié de façon significative les formations qu'elle prodigue dans les établissements de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

ENGIE/ELECTRABEL : UN PARTENARIAT AXÉ SUR LA JEUNESSE

Créée en 2010, la Fondation ENGIE (anciennement GDF SUEZ) incarne l'engagement social, sociétal et environnemental du groupe ENGIE et de ses 147.200 collaborateurs à travers le monde. L'un des axes d'intervention majeurs de la Fondation est l'enfance et la jeunesse, à travers la mise en place de programmes d'éducation ou l'aide à l'enfance défavorisée. En 2015, le jury Fondation ENGIE a accepté d'apporter une aide financière significative à Itinérances, et ce pour deux ans.

LA FONDATION BE.SOURCE SOUTIENT HESTIA

Depuis janvier 2015, la fondation privée be.Source soutient financièrement Hestia en région de Bruxelles-Capitale. L'objectif de ce partenariat est de contribuer au bien-être social et relationnel de personnes, âgées pour la plupart, vivant seules à domicile, afin de soulager leur sentiment de solitude.

ETHIAS, PARTENAIRE DE LA QUINZAINE

Ethias est, depuis plusieurs années, l'un des partenaires majeurs de la Quinzaine. Par ailleurs, Ethias soutient les épiceries sociales via un parrainage des bureaux régionaux de la compagnie d'assurances, qui mettent en place des opérations de communication ou de récolte de fonds en interne ou auprès de la clientèle.

OMNIVIT SOUTIENT LE PLAN HIVERNAL

Depuis 2013, la marque de vitamines Omnivit du groupe pharmaceutique Sanofi met en place, chaque année, des opérations de récolte de fonds pour soutenir le déploiement du plan hivernal. La somme récoltée est injectée dans le développement du réseau de bars à soupe, l'acquisition de kits hygiène et de kits hiver.

BNP PARIBAS FORTIS : UN FONDS DURABLE CROIX-ROUGE

BNP Paribas Fortis collabore avec la Croix-Rouge de Belgique au travers d'un investissement socialement responsable que la banque propose à ses clients.

LA CROIX-ROUGE ADRESSE AUSSI SES PLUS VIFS REMERCIEMENTS AUX SOCIÉTÉS SUIVANTES :

- Air Liquide
- Bash Management
- Canon
- Coca-Cola
- Colgate
- Colruyt
- Comité Olympique Interfédéral Belge
- Computerland
- Deutsche Bank
- Entremont
- Euroclear
- BNP Paribas Fortis Foundation
- Fujitsu
- Hansaplast
- KPMG
- Mercedes-Benz
- Omnivit
- Rezidor Hotel
- Swift
- Unilever
- Urgo

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS AU NIVEAU NATIONAL

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Fondation Roi Baudouin
- Fonds Houtman
- Office de la Naissance et de l'Enfance
- SPF Santé publique
- Fedasil

PARTENAIRES POUR LES PROJETS INTERNATIONAUX

- Gouvernement belge
- Coopération belge au développement (DGD)
- Union européenne (ECHO et DEVCO)
- Organisation des Nations unies (Unicef)

TROIS GRANDES **CAMPAGNES** DE RÉCOLTE DE FONDS

La Croix-Rouge communique en tout temps pour informer le public sur ses activités, recruter et récolter des fonds. Cette démarche est complétée par trois grandes opérations de récolte de fonds.

"Sans vous, comment ferions-nous ?". Ce slogan accrocheur est au cœur de la campagne de récolte de fonds annuelle de la Croix-Rouge. Du 28 avril au 12 mai, les bénévoles vendent des pansements pour financer les actions de solidarité de la Croix-Rouge et répondre aux besoins toujours plus nombreux des personnes vulnérables. Julie Taton, ambassadrice de la Croix-Rouge, soutient l'opération.

Courir, c'est bien ! Soutenir un projet humanitaire, c'est encore mieux ! **Les 20 km de Bruxelles** constituent un deuxième temps fort de récolte de fonds. Les 1.000 coureurs engagés dans l'équipe Croix-Rouge se font parrainer afin de soutenir un projet d'accès à l'eau potable au Burundi.

Dernier momentum de l'année, la campagne **"Une croix sur la pauvreté"**. Grâce à un partenariat avec le groupe RTL TVI et Bel RTL, la Croix-Rouge est présente en télé et en radio. Elle entend ainsi rappeler au public son rôle d'acteur de lutte contre la pauvreté et l'inviter à faire lui aussi une croix sur la pauvreté en soutenant ses projets en faveur des personnes vulnérables.

STRUCTURE DE LA CROIX-ROUGE

L'organisation de la Croix-Rouge de Belgique épouse les structures communautaires de la Belgique quant à son fonctionnement. En ce qui concerne la Communauté francophone, la structure comporte le niveau communautaire, provincial et local. La Croix-Rouge est régie par un Conseil d'administration et une assemblée communautaire. Elle compte quatre asbl : la Croix-Rouge Jeunesse, les Activités Internationales, l'asbl ESS (Education, Santé, Société) et Soli-Food.

NIVEAU COMMUNAUTAIRE	**Assemblée communautaire** 75 membres bénévoles	Définit les grandes orientations et les priorités de la politique générale de la Communauté Fixe les budgets et approuve les comptes et bilans Veille au respect des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge, des dispositions légales, des statuts et du règlement d'ordre intérieur Approuve les grandes orientations, les priorités, les budgets présentés par le Conseil d'administration Arrête les rapports d'activités, les budgets, les bilans et les comptes de pertes et profits
	Conseil d'administration 14 membres bénévoles	Définit le cadre stratégique et les priorités Planifie et organise la mobilisation des ressources ainsi que leur affectation Met en place les suivis et contrôles nécessaires
NIVEAU PROVINCIAL	**6 comités provinciaux** Bénévoles élus et salariés, sous la responsabilité du président provincial	Gardiens du cadre stratégique et des règles Assurent la coordination de l'ensemble des activités de la Croix-Rouge
NIVEAU LOCAL	**92** Maisons Croix-Rouge (Wallonie) **11** Sections locales (Bruxelles)	Gèrent l'action sociale de proximité
	20 Centres de secours	Gèrent les activités de transport non urgent en ambulance, d'épreuves sportives Se déploient en cas d'accident ou de catastrophe

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

Président :
Edouard Croufer
Vice-présidents :
Gérard Martin
(Services humanitaires)
Tatiana Kharkevitch
(Service du Sang)
Administrateurs :
Vandy Berten
Philippe Bonte
Jean-François Calloud
Pierre Francotte
Hubert Charlier
Pierre Dehaye
Marie-Hélène Düsseldorf
Thérèse Peeters
Edouard Piret
Michèle Quinet-Le Docte
Jacques Tibau

17.000.000
DE BÉNÉVOLES ACTIFS
DANS LE MONDE

190 SOCIÉTÉS NATIONALES

LA CROIX-ROUGE DANS **LE MONDE**

A l'exception de quelques îles dans l'océan Pacifique, la Croix-Rouge est partout dans le monde depuis près de 160 ans. Elle est animée par un pouvoir extraordinaire, le pouvoir de l'humanité.

La Croix-Rouge de Belgique est l'une des 190 Sociétés nationales membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ce Mouvement compte 17.000.000 de bénévoles actifs. C'est le plus ancien et le plus vaste réseau humanitaire au monde. Il agit pour prévenir et alléger les souffrances humaines sans distinction de nationalité, de religion, de classe ou d'opinion politique. Il vient en aide à 180.000.000 de personnes. Il est né à l'initiative d'Henry Dunant. Interpellé par les horreurs de la guerre sur le champ de bataille de Solferino (1859), ce visionnaire est le premier à formuler des propositions concrètes afin de mettre un terme aux souffrances des victimes des combats et à agir pour qu'elles soient d'application.

Pour plus d'infos sur nos actions :
www.croix-rouge.be

3 COMPOSANTES AU SERVICE DE L'HUMANITÉ

CONTEXTE D'INTERVENTION **CONFLIT ARMÉ**

CONTEXTE D'INTERVENTION **PAIX** (CATASTROPHES AUTRES QUE CONFLITS ARMÉS)

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (1863)

CICR

- Gardien du Droit international humanitaire
- Protège et apporte l'assistance humanitaire aux prisonniers, blessés, malades et civils victimes des conflits.

Soutien aux activités
Coordination de l'assistance internationale

SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE (SNCR)

- Diffusent le Droit international humanitaire
- Organisent des secours et autres aides aux victimes
- Travaillent à la prévention des maladies et au développement de la santé

CROIX-ROUGE de Belgique

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE (1919)

- Soutient et encourage l'action humanitaire des Sociétés nationales
- Promeut des valeurs humanitaires
- Intervient en cas de catastrophes naturelles
- Prépare aux catastrophes naturelles et technologiques
- Apporte assistance aux personnes

Soutien aux activités
Coordination des actions internationales de secours

CONTACTS

Numéro d'appel unique Croix-Rouge
105
Informations générales
sur la Croix-Rouge
et transports non urgents
de patients

Services humanitaires
Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles
02 371 31 11
info.crb@croix-rouge.be
www.croix-rouge.be

Service francophone du Sang
Rue du Fond du Maréchal 8
5020 Suarlée
081 56 41 11
info@croix-rouge.be
www.transfusion.be

Communauté germanophone
Hillstrasse 1
4700 Eupen
087 63 24 98
info@roteskreuz.be

Comités provinciaux

Brabant wallon
Place de l'Université 25 bte 2
1348 Louvain-la-Neuve
010 40 08 27
comite.brabant-wallon@croix-rouge.be

Hainaut
Route d'Ath 42
7020 Nimy
065 33 54 41
comite.hainaut@croix-rouge.be

Liège
Rue Dos Fanchon 41
4020 Liège
04 349 90 90
comite.liege@croix-rouge.be

Luxembourg
Rue du Dispensaire 1
6700 Arlon
063 22 10 10
comite.luxembourg@croix-rouge.be

Namur
Rue du Fond du Maréchal 8
5020 Suarlée
081 56 41 82
comiteprovincialnamur@croix-rouge.be

Bruxelles-Capitale
Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles
02 371 31 51
bruxelles-capitale@croix-rouge.be

Merci à toutes les personnes qui ont apporté leur collaboration au fil des pages de ce rapport annuel.

Éditeur responsable : Pierre Hublet, rue de stalle 96, 1180 bruxelles

Mise en pages : Wonder&Wonder sprl

Crédits photographiques : Croix-Rouge de Belgique, J. Willems, G. Ferroni, A. Galle, T. Blariau, C. Rombouts, Ollivier Girard, C. Healthcote/ifrc.

CROIX-ROUGE
de Belgique

Croix-Rouge de Belgique
Rue de Stalle 96 - 1180 Bruxelles

www.croix-rouge.be
BE72 0000 0000 1616